

## Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du 11 AVRIL 2023 ( vidéo conférence)

**Présidente** : D. RETERRE.

**Administrateurs** , A.M. Habets, P. Schmets, E. Davaux, , B. Dewilde.

**Vote par mail** : D. Van Bever, S. André

**Absent** : D. Vanleeuw.

Un CA est convoqué en urgence afin de se prononcer sur une demande du Procureur Fédéral.

Suite à la démission du Président et du Secrétaire de la Commission de 1<sup>ère</sup> Instance de la FVWB, il est demandé aux membres du CA de se prononcer sur le fait « **d'installer dans l'intervalle, le Comité Juridique de Volley Belgium comme organe compétent pour le traitement des dossiers** ».

**Résultat du vote** : 7 membres donnent leur accord pour cette proposition et demandent que ces audiences se déroulent au siège social de l'Asbl et que l'unique membre restant de la Commission actuelle soit intégré au Comité mis en place pour traiter les dossiers éventuels.

La Secrétaire Générale

A.M HABETS.